

COMMUNE



DE
BOUGY-VILLARS

Bougy-Villars, 29 juin 2026

Procès-verbal de la séance d'installation des Autorités Communales du 29 juin 2026

Nouvelle législature 2026 - 2031

La séance est ouverte à 18h00 à la Maison Bodzérane de Bougy-Villars avec l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et bienvenue par **Monsieur le Préfet**.
Installation et assermentation des Autorités communales – opérations légales conformément aux articles 83 à 92 de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (LC).
2. Désignation du/de la secrétaire de séance
3. Désignation de deux scrutateurs/trices de séance.
4. Appel
5. Assermentation des membres du Conseil général.
6. Assermentation des membres de la Municipalité
7. Assermentation du Syndic
8. Election du ou de la Président/e du Conseil
9. Election du ou de la Secrétaire du Conseil

Après les assermentations, ouverture de la première séance du Conseil général de la législature 2026-2027 à la Maison Bodzérane avec l'ordre du jour suivant :

Allocution du ou de la Président/e du Conseil.

10. Election du/de la Vice-Président/e
11. Election des scrutateurs/trices.
12. Election des scrutateurs/trices suppléants/es.
13. Election de la Commission de Gestion et Finances (CoGesFin).
14. Election des membres de la Commission communale de recours (CoRec)
15. Election des délégués/ées aux Conseils intercommunaux (AIEE, SIDERE, ASSAGIE, SDIS).

1. Ouverture de la séance et bienvenue par Monsieur le Préfet, Boris Cuanod.

Les citoyennes et citoyens remplissant les conditions légales, ainsi que les conseillers municipaux élus le 8 mars 2026, ont été convoqués par ordre de la préfecture, pour se réunir ce jour afin de procéder :

- à l'assermentation des membres du Conseil général
- à l'assermentation des membres de la Municipalité
- aux nominations légales

La liste des citoyennes et citoyens remplissant les conditions légales pour faire partie du Conseil ainsi que la liste des conseillers municipaux élus sont mises à la disposition de Madame la Préfète.

Il est constaté que les élections, communale du 8 mars 2026 et syndicale du 26 avril 2026, n'ont donné lieu à aucun recours.

Monsieur le Préfet, Boris Cuanod, préside les opérations, il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

2. Désignation du/de la secrétaire provisoire de la séance.

Monsieur le Préfet désigne comme secrétaire provisoire : **Mme Liliane Meylan.**

3. Désignation de deux scrutateurs/trices de séance

Monsieur le Préfet fait appel aux scrutateurs provisoires :

- **Mme Margaux Morandi**
- **M. Julien Peterer**

4. Appel

Monsieur le Préfet demande à **Madame Liliane Meylan**, secrétaire provisoire, de procéder à l'appel, 22 personnes présentes.

5. Assermentation des membres du Conseil général.

Installation et assermentation des autorités communales – opérations légales conformément aux articles 83 à 92 de la loi du 28 février 1956 sur les communes (LC).

Monsieur le Préfet informe que les personnes absentes aujourd'hui et qui le désirent seront assermentées par le Président du Conseil général lors de la première assemblée du Conseil général où elles se présenteront.

L'assemblée se lève pour l'assermentation des membres du Conseil général.

Monsieur le Préfet donne lecture de la formule de serment prescrite à l'article 9 de la Loi sur les communes. Il est procédé à l'appel selon la liste des citoyennes et citoyens remplissant les conditions légales.

Chaque personne appelée nominalement par **Madame Liliane Meylan, secrétaire provisoire**, solennise la promesse (22 personnes présentes). Ils/elles sont, de ce fait, installés/es membres du Conseil général pour entrer en fonction **le 1^{er} juillet 2026**. La liste des personnes assermentées est jointe au PV.

6. Assermentation des membres de la Municipalité et du Syndic.

La municipalité est assermentée conformément aux dispositions de l'article 62 de ladite loi pour la législature qui débutera le **1^{er} juillet 2026 jusqu'au 30.06.2031**.

Monsieur le Préfet félicite les conseillers/ères municipaux/ales pour leur élection, puis, après s'être assuré qu'il n'y a entre les élus/es aucun degré de parenté prohibé selon l'article 48 de la Loi sur les communes, donne lecture du serment prescrit aux articles 9 et 62 de ladite loi.

Municipaux : Monsieur Claude-Olivier Rosset

Monsieur Olivier Dumuid

Madame Mary-Claude Liang

Madame Katrin Sieberburger Hacki

Monsieur Florent Morandi

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux déclarent qu'il n'existe aucun lien de parenté prohibé par l'article 48 de la Loi sur les communes du 28 février 1956.

7. Assermentation du Syndic :

A l'appel de son nom par **Monsieur le Préfet**, le Syndic solennise la promesse. Il est de ce fait installé pour entrer en fonction le **1^{er} juillet 2026**, et est accueilli par de chaleureux applaudissements.

Syndic : **M. Claude-Olivier ROSSET**

8. Election du / de la ou des Président/e/s du Conseil Général.

En préambule, **Monsieur le Préfet** donne quelques renseignements sur les dispositions des articles 11 et 12 de la Loi sur les communes concernant le mode du scrutin. Il rappelle que le/la Président/e est élu/e pour un an. Il attend les propositions de candidatures.

Monsieur Alain Palombini se présente pour le poste de **Président du Conseil général**.

Pas d'autre proposition.

Monsieur le Préfet demande que l'élection du Président du Conseil général soit effectuée **tacitement à main levée** et annonce **M. Alain Palombini** comme candidat.

Est élu tacitement **Monsieur Alain Palombini**, Président du Conseil général de la commune de Bougy-Villars, qui est accueilli par de chaleureux applaudissements.

9. Election du/de la secrétaire du Conseil

Monsieur le Préfet rappelle que le/la secrétaire du Conseil est élu/e pour la durée de la législature. Il/elle peut être choisi/e en dehors de la commune de Bougy-Villars et du Conseil général.

Il informe l'assemblée que **Madame Liliane Meylan** se propose de reconduire son poste de secrétaire du Conseil général et demande s'il y a d'autres propositions de candidature. Pas d'autre proposition.

Monsieur le Préfet demande que l'élection de la secrétaire du Conseil général soit effectuée **tacitement à main levée** et annonce **Madame Liliane Meylan** comme candidate.

Est élue tacitement Madame Liliane Meylan, qui est accueillie par de chaleureux applaudissements.

Il est constaté qu'il n'existe aucun degré de parenté prohibé selon l'article 12 LC entre le Président et la secrétaire.

Monsieur le Préfet remercie **Madame Liliane Meylan** pour son excellent travail et son investissement au sein du bureau du Conseil général et de la commune de Bougy-Villars.

Monsieur le Préfet demande la lecture du procès-verbal qui est lu immédiatement par **Madame Liliane Meylan**, secrétaire. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Préfet remercie l'assemblée et se retire après avoir remis la présidence au nouveau Président du Conseil général, **M. Alain Palombini** et l'invite à poursuivre la séance selon les points de l'ordre du jour à la salle Bodzérane.

Ouverture de la séance du Conseil général à la Maison Bodzérane avec l'allocution du Président du Conseil général.

Monsieur Alain Palomibi, Président du Conseil général, se présente et informe qu'il est habitant de Bougy-Villars depuis 12 ans. Il a participé en tant que membre au Conseil général pendant 9 ans et membre de la CoGesFin pendant 5 ans. Il remercie les membres pour leur confiance et se réjouit de travailler et de collaborer en tant que Président du Conseil général de la commune de Bougy-Villars.

Appel

Monsieur le Président demande à **Madame Liliane Meylan, secrétaire**, de procéder à l'appel. **22 personnes présentes.**

10. Election du/de la ou des Vices-Président/e/s/es du bureau du Conseil général.

Monsieur le Président rappelle que suite aux remaniements du règlement du Conseil général du 18 février 2014, et selon l'art.8, deux vice-présidents peuvent être nommés. Il a été décidé au sein du bureau du Conseil qu'un/e seul/e Vice-Président/e serait nommé/e à ce poste durant la prochaine législature 2026 - 2027.

Monsieur le Président informe l'assemblée que la votation du **Vice-Président** se fera **tacitement** et demande à **Monsieur Jean-Paul Morandi** s'il souhaite reconduire son poste en tant que Vice-président du bureau du Conseil général pour la législature 2026-2027.

Monsieur Jean-Paul Morandi répond positivement.

Est élu tacitement Monsieur Jean-Paul Morandi par de chaleureux applaudissements.
Monsieur le Président le remercie pour son engagement.

11/12. Election des scrutateurs/trices.

Monsieur le Président informe l'assemblée que la votation des scrutateurs/trices et scrutateurs/trices suppléant/e/s, se fera **tacitement à main levée** puisque les personnes déjà en poste se sont proposé/e/s pour la législature 2026-2027.

Monsieur le Président demande à **Madame Margaux Morandi** et à **Monsieur Julien Peterer** s'ils souhaitent reconduire leur poste au sein du bureau du Conseil général.

Madame Margaux Morandi répond positivement.

Monsieur Julien Peterer répond positivement.

Sont nommés/e/s scrutateurs/trices **à l'unanimité, Madame Margaux Morandi, et Monsieur Julien Peterer.** Ceux-ci sont accueillis par de chaleureux applaudissements et remercié/e/s pour leur engagement.

Monsieur le Président rappelle que toute personne absente lors de la séance d'installation et n'ayant pas prêté serment **ne pourra être élue à une fonction interne du Conseil général.**

Monsieur le Président informe que, selon le règlement du Conseil général, **Monsieur Knott William**, membre du bureau du Conseil, étant absent à cette soirée d'assermentation, **ne pourra pas être élu ce soir.**

Monsieur le Président informe qu'il manque **deux personnes** pour compléter le groupe de travail au sein du bureau du Conseil général. Il est nécessaire d'avoir **4 scrutateurs/trices** à ce poste.

Il demande qui serait intéressé/e à rejoindre le bureau du Conseil général.

Mme Christine Baumgartner se propose.

Pas d'autre proposition.

Est nommée scrutatrice à l'unanimité, Mme Christiane Baumgartner. Celle-ci est accueillie par de chaleureux applaudissements et remerciée pour son engagement.

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil si quelqu'un souhaite se présenter au poste de scrutateur/trice du bureau du Conseil.

Pas d'autre proposition.

Membres du bureau du Conseil général de Bougy-Villars 2026-2027

Président : M. Alain Palombini

Vice-Président : M. Jean-Paul Morandi

Secrétaire : Mme Liliane Meylan

Scrutateurs/trices : Mme Morandi Margaux

M. Julien Peterer

Mme Christiane Baumgartner

A nommer au prochain Conseil général

Monsieur le Président propose de **compléter le poste de scrutateur/trice** du bureau du Conseil général et demande à **Mme Meylan, secrétaire**, de **rajouter cette élection à l'ordre du jour lors du prochain Conseil général du 6 octobre**. Il remercie les membres du bureau et se réjouit du bon fonctionnement de ce groupe de travail.

13. Election de la commission de gestion/finances (CoGesFin)

Monsieur le Président informe que l'élection des membres de la commission de gestion/finances (CoGesFin) se fera tacitement **à main levée**.

Monsieur le Président demande à Monsieur **Richard GERRITSEN** s'il souhaite reconduire son poste au sein de la CoGesFin ?

Monsieur Richard GERRITSEN répond positivement.

Monsieur le Président demande à Monsieur **Eric LE ROYER** s'il souhaite reconduire son poste au sein de la CoGesFin ?

Monsieur **Eric LE ROYER** répond positivement.

Monsieur le Président demande à Monsieur **Lancelot FRICK** s'il souhaite reconduire son poste au sein de la CoGesFin ?

Monsieur Lancelot FRICK répond positivement.

Monsieur le Président informe l'assemblée que **Madame Margareth JACOB** a démissionné de la commission CoGesFin. Il demande si une personne serait intéressée par ce poste et donne des informations relatives à cette commission.

Monsieur Chris Chard se propose au poste de la commission CoGesFin.

Pas d'autre proposition.

Est élu à l'unanimité en tant que membre de la CoGesFin, **Monsieur Chris CHARD** par de chaleureux applaudissements.

Monsieur le Président informe que, selon le règlement du Conseil général, la CoGesFin doit être constituée de **5 membres**. Il demande à l'assemblée qui souhaiterait se présenter à l'élection.

Monsieur Georges-Claude Blanchard se propose au poste de la commission CoGesFin.

Pas d'autre proposition.

Est élu à l'unanimité en tant que membre de la CoGesFin, **Monsieur Georges-Claude Blanchard** par de chaleureux applaudissements

Monsieur le Président remercie les membres pour leur engagement et fait lecture des membres de la CoGesFin pour la législature 2026-2031.

Sont nommés à l'unanimité, en tant que membres de la CoGesFin :

- Monsieur Richard GERRITSEN
- Monsieur Eric LE ROYER
- Monsieur Lancelot FRICK
- Monsieur Chris CHARD
- Monsieur Georges-Claude BLANCHARD

Les membres de la commission CoGesFin sont accueillis par de chaleureux applaudissements.

14. Election de la commission de recours (CoRec)

Monsieur le Président informe que l'élection des membres de la commission de recours (CoRec) se fera également tacitement à main levée.

Monsieur le Président demande à **Madame Marlyse UDRY** si elle souhaite reconduire son poste au sein de la commission de recours ?

Madame Marlyse UDRY répond positivement.

Madame Marlyse UDRY est élue à l'unanimité par de chaleureux applaudissements.

Monsieur le Président demande à **Madame Margaux MORANDI** si elle souhaite reconduire son poste au sein de la commission de recours ?

Madame Margaux MORANDI répond positivement.

Madame Margaux MORANDI est élue à l'unanimité par de chaleureux applaudissements.

Monsieur le Président informe que la commission de recours doit être composée de **3 membres** et demande si quelqu'un est intéressé/e pour rejoindre le groupe de travail.

Madame Lyne BLASER se propose au poste de la commission de recours.

Est élue à l'unanimité en tant que membre **Madame Lyne BLASER** par de chaleureux applaudissements.

Monsieur le Président remercie les membres pour leur engagement et fait lecture des membres de la commission de recours pour la législature 2026-2027.

Sont nommés à l'unanimité, en tant que membres de la commission de recours :

- Madame Marlyse Udry
- Madame Margaux Morandi
- Madame Lyne Blaser

Les membres de la commission de recours (CoRec) sont accueillis par de chaleureux applaudissements.

15. Nomination/élections des délégués/ées aux différents Conseils intercommunaux (AIEE – SIDERE – ASSAGIE - SDIS).

Monsieur le Président informe que l'élection des délégués aux différents Conseils intercommunaux (SIDEF, AIEE, SIDERE, SDIS) se fera **à main levée**.

Monsieur le Président rappelle que toute personne absente lors de la séance d'installation et n'ayant pas prêté serment **ne pourra être élue à une fonction interne du Conseil général.**

Monsieur le Président informe que selon le règlement du Conseil général, **Madame Binia Ris**, membre déléguée des commissions AIEE et du SIDERE, étant absente à cette soirée d'assermentation, **ne pourra pas être élue ce soir.**

AIEE : **Monsieur Pascal Spack** est élu à l'unanimité membre de l'AIEE/SIDEF par de chaleureux applaudissements.

Monsieur le Président demande si quelqu'un est intéressé/e pour être membre suppléant/e.

Est nommé à l'unanimité membre suppléant de l'AIEE/SIDEF **M. Fation Nicolas** par de chaleureux applaudissements.

AIEE

Déléguée au Codir : Mme Mary-Claude Liang - Municipale

Délégué suppléant au Codir : M. Olivier Dumuid - Municipal

Membre du Conseil intercommunal : M. Pascal Spack

Suppléant – M. Fatio Nicolas

SIDERE : **Monsieur Claude Blanchard** est élu à l'unanimité membre du SIDERE, par de chaleureux applaudissements.

Monsieur le Président demande si quelqu'un est intéressé/e pour être **membre suppléant**.

Pas de proposition.

Monsieur le Président propose de **compléter le/la membre suppléant/e du SIDERE lors du prochain Conseil général du 6 octobre** et demande à Mme Meylan, secrétaire, de rajouter cette élection à l'ordre du jour.

SIDERE

Délégué au Codir : M. Claude-Olivier Rosset - Syndic

Délégué au Conseil intercommunal : - M. Olivier Dumuid - Municipal

Membre du conseil intercommunal : - M. Claude Blanchard

Suppléant – **A nommer**

ASSAGIE : **Madame Margaux Morandi** est élue à l'unanimité membre de l'ASSAGIE par de chaleureux applaudissements.

Monsieur le Président demande si quelqu'un est intéressé/e pour être **membre suppléant**.

Est élu à l'unanimité en tant que suppléant **Monsieur Marc Brugger** par de chaleureux applaudissements.

ASSAGIE

Déléguée au Conseil intercommunal : Mme Siebenbuerger Hacki Katrin – Municipale

Délégué / Municipal suppléant : M. Olivier Dumuid - Municipal

Membre au Conseil intercommunal : – Mme Margaux Morandi

Suppléant – M. Marc Brugger

SDIS : **Monsieur Jean-Paul Morandi** est élu à l'unanimité membre du SDIS, par de chaleureux applaudissements.

SDIS

Délégué / Municipal : M. Florent Morandi

Membre : – M. Jean-Paul Morandi

Monsieur le Président remercie et félicite les membres élus aux différents conseils intercommunaux SDIS, AIEE/SIDEP, SIDERE, ASSAGIE. Ils sont accueillis par de chaleureux applaudissements.

Il rappelle que **les délégués aux différents conseils communaux seront complétés lors du prochain Conseil général prévu le 6 octobre 2026** et demande à Madame Liliane Meylan, secrétaire, de rajouter ce point à l'ordre du jour.

Clôture de la séance d'installation des Autorités Communales pour la nouvelle législature 2026 – 3032 et du Conseil général pour l'année 2026 – 2027 du 29 juin 2026

Monsieur le Président remercie l'assemblée pour son engagement envers la commune de Bougy-Villars pour sa prochaine législature 2026/2027, et demande si quelqu'un à quelque chose à rajouter.

Pas d'autre proposition.

En clôture de la séance, **Monsieur le Président** rappelle que la prochaine séance du Conseil général est agendée au **mardi 6 octobre à 20h00** et lève la séance à 19h20.